

**COMPTE RENDU PARTIEL  
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2024**

L'an 2024, le 17 avril à 20 h 00, le Conseil Municipal, convoqué le 10 avril 2024, s'est légalement réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hubert JOLLIET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 19

Étaient présents : Hubert JOLLIET, Marc SEVIN, Nadine JOVENIAUX, Claude PELLETIER, Catherine LEGRAND, Christophe BAZILLE, Claude GAGNEPAIN, Marie-Noëlle DEFORGES, Brigitte BLAIN, Jean-Marc RIQUET, Stéphanie GAUTHIER, Didier HOARAU, Vanessa FURET, Augustin-Marie CAUCHOIS, Lucille DUVALLET, Jean-Luc CHARRON, Dominique LORCET, Béatrice PRÉVOST, Denis HÉNAULT

Pouvoirs : 3

\*\*\*\*\*

**Approbation du dernier procès-verbal :**

Les membres approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 mars 2024.

**2024-022 – Valloire Habitat : autorisation de signature de la convention de gestion en flux de logements sociaux 2024**

A l'unanimité, le Conseil Municipal **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention de gestion en flux de logements sociaux 2024-2026 passée avec Valloire Habitat, et tout autre document se rapportant à ce dossier.

**2024-023 – Création de 3 autorisations de stationnement de taxi sur la commune**

A l'unanimité, le Conseil Municipal **crée**, par arrêté municipal, trois autorisations de stationnement de taxi sur la commune de Chevilly ; **décide** que la mise en circulation et le stationnement d'un taxi sur le territoire de la commune sont soumis à l'obtention d'une autorisation du Maire ; **attribue** un emplacement, avec signalisation au sol et implantation d'un panneau réglementaire, sur la place Lucien Paillet

**2024-024 – Création d'un poste d'ATSEM principal de 2ème classe à 31,50/35ème , suppression d'un emploi permanent d'agent de restauration scolaire à temps complet et modification du tableau des effectifs**

A l'unanimité, le Conseil Municipal **supprime** un emploi permanent d'agent de restauration scolaire, à temps complet, de catégorie C, au grade d'adjoint technique, relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ; **crée** un poste d'ATSEM principal de 2ème classe à 31,50/35ème ; **modifie**, en conséquence, le tableau des effectifs joint en annexe, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024 ; **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal ; **charge** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**2024-025 – Subvention exceptionnelle à l'école élémentaire pour le voyage des CM1 et CM2 en Normandie**

A l'unanimité, le Conseil Municipal **attribue** une aide financière exceptionnelle de 67,50 euros par enfant à l'école élémentaire Alain Fournier, pour le séjour en Normandie organisé pour les classes de CM1 et CM2, du 15 au 19 avril 2024.

**Fait à Chevilly, le 18 avril 2024**

**Le Secrétaire de séance,  
Jean-Luc CHARRON**

**Le Maire,  
Hubert JOLLIET**



